# 2010 Le Petit Journal d'Hautefage La Tour

d

Page 2

### Sommaire

✓ En bref

|                                | 0      |
|--------------------------------|--------|
| ✓ Nouveautés de la rentrée     | Page 2 |
| ✓ Habitalys                    | Page 2 |
| Travaux de restauration        | Page 3 |
| ✓ Economie d'énergie           | Page 3 |
| ✓ Nouvelle station d'épuration | Page 4 |
| ✓ En bref                      | Page 5 |
| Les déchets ménagers           | Page 5 |
| ✓ Vite dit, vite lu            | Page 6 |
| Artisans et commerçants        |        |
| de la commune                  | Page 7 |
| ✓ La vie des associations      |        |

Services pratiques, urgences

Une réforme contre les citoyens

n 2009, j'avais intitulé mon édito «attendre des jours meilleurs». Je me dois de vous informer que nous ne sommes pas au bout du tunnel.

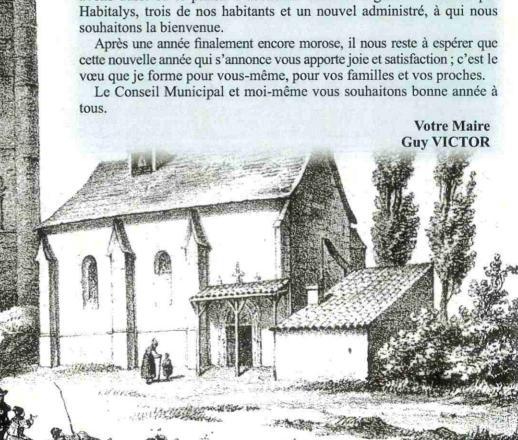
Face à l'urgence de la situation sociale, face au chômage et aux conséquences désastreuses de la crise financière et économique, s'ajoute une nouvelle réforme : celle des collectivités locales.

D'après l'analyse faite au dernier congrès des maires de France, les 17 et 19 novembre à Paris, la suppression de la taxe professionnelle qui représente des ressources non négligeables pour notre commune (20 000 euros) fait planer une autre menace : une hausse insupportable des impôts locaux. Ce transfert de charges des entreprises vers les ménages est d'autant plus injuste qu'il est jugé inefficace pour le développement économique et pour l'emploi.

De plus, il est prévu de réviser les valeurs locatives cadastrales, ce qui aurait pour but d'augmenter considérablement l'impôt foncier, sans que votre Conseil Municipal soit consulté.

Mais, crise ou pas crise, pour notre part, il est de notre responsabilité de continuer à veiller sur la gestion et sur le patrimoine communal.

Malgré ce sombre tableau, votre commune, en 2009, a participé à la construction de la nouvelle station d'épuration. Nous avons aménagé notre salle des fêtes dans le cadre des économies d'énergie. Début janvier 2010, l'école numérique sera installée au cours primaire. Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir dans les logements réalisés par Habitalys, trois de nos habitants et un nouvel administré, à qui nous souhaitons la bienvenue.



#### En bref

#### Recensement

Le recensement de l'agriculture pour 2010 se déroulera du 1er janvier 2010 au 30 avril 2011.

#### Ecole Georges Brassens



#### ⇔ Effectifs 2009 - 2010 :

✓ Tout petits - Petits : 19

✓ Moyens - Grands :

✓ CP - CE1: 16

TOTAL: 56

#### **∞** Lotissement communal «Les Terrasses de Loubas»

Dans sa séance du 6 mai 2009, le Conseil Municipal a fixé le prix de vente des lots à 21 € le m2.

L'installation d'une borne de défense incendie sur le secteur Piquepoul-Pech de Loubas a été effectuée.

#### Assainissement individuel

Le contrôle de l'assainissement individuel a été effectué par M. Guy Serret, technicien de la Saur, courant octobre.

#### Chemins ruraux

Les ponts : Granges basses - Bordeneuve - Labarbie, ont été réparés. Les chemins: St Just Haut - Labau - Rocayren, ont été empierrés.

#### Rue Principale

Il a été demandé au syndicat des travaux de mise en conformité des services des eaux (eau potable, assainissement et eaux pluviales) d'entreprendre des travaux dans la rue principale par le Syndicat des Eaux du Sud du Lot. Ce chantier permettra à la mairie de réaménager et d'adapter l'accessibilité de cette rue et de ses trottoirs.

#### Nouveautés de cette rentrée :

#### 

Le transport scolaire est l'une des compétences du département. Le Maire de la commune est l'organisateur secondaire du ramassage scolaire sur le territoire du RPI Hautefage-Auradou.

Jusqu'à la rentrée 2009-2010, le financement du ramassage scolaire sur le territoire du RPI était subventionné à hauteur de 85% par le département et les 15% restants étaient à la charge des deux communes (choix des deux municipalités exprimé dans une délibération du 16 mai 1993) pour ne pas répercuter cette dépense sur les familles.

Avec la réforme, le Conseil Général instaure la gratuité des transports scolaires sur l'ensemble du département, le transporteur facture son service au Conseil Général et non à l'organisateur secondaire et par conséquent notre rôle se limite à inscrire les enfants aux dates fixées par le Conseil Général.

Chaque enfant empruntant le ramassage scolaire doit être en possession de son titre de transport.

#### **∞** École Numérique Rurale

Dans le cadre du programme de développement du numérique dans les écoles rurales, lancé par le Ministre de l'Education Nationale, la Mairie de Hautefage la Tour a saisi l'opportunité et fait acte de candidature auprès

de l'Inspection Académique du Lot-et-

Notre dossier a fait partie des 43 dossiers retenus par le département.

L'équipement (tableau numérique interactif, serveur, 12 ordinateurs portables...) a été subventionné à hauteur de 9000,€ pour un coût total de 13,742,€. Le matériel, qui fera d'Hautefage un village « numérique », sera livré courant janvier 2010.



#### Logements Habitalys



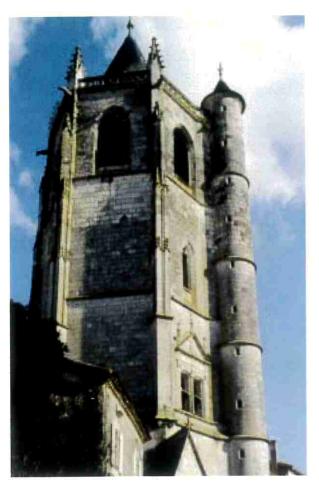
travaux de construction des quatre logements au bourg à Hautefage ont débuté le 29 décembre 2008 pour se terminer le 23 septembre 2009.

Une réunion chantier a eu lieu chaque mercredi entre le Maître d'ouvrage (Habitalys), le Maître d'œuvre (M. Hen, architecte), Monsieur le Maire, les Adjoints et les différentes entreprises pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux.

Actuellement,

les deux T3 et les deux T4 ont été attribués par la commission d'attribution des logements de l'Agence Habitalys d'Agen.

#### Travaux de restauration



#### **LA TOUR**

L'étude préalable aux travaux a été réalisée par Stéphane Thouin, architecte en chef des Monuments Historiques. La première tranche de travaux qui porte sur la restauration des façades, des pinacles et de la balustrade s'élève à 144 542,34€ TTC. Les dossiers de demande d'aides ont été respectivement transmis à l'Etat, au Conseil Général et au Conseil Régional. Les travaux débuteront sous condition d'obtenir les subventions.

L'étude a prévu six tranches et non quatre comme il était initialement envisagé; il est possible de lire l'intégralité de cette étude sur le site Internet d'Hautefage.

www.hautefage-la-tour.com

#### ÉGLISE SAINT-THOMAS

Dans le dernier bulletin, nous évoquions le projet municipal qui envisageait de restaurer la toiture de l'Eglise Saint-Thomas. Ce projet n'a pas abouti car les « Bâtiments de France » n'ont pas accepté l'entreprise qui devait s'occuper de ces travaux et qui avait été proposée par la municipalité. En outre, le même organisme a exigé qu'une étude soit réalisée par un architecte reconnu par le service des bâtiments historiques. Le chantier est donc bloqué.

#### Travaux d'économie d'énergie à la salle des fêtes



D'importants travaux ont été réalisés dans le bâtiment de la Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal, en fin d'année 2008, a décidé de présenter un projet de rénovation de ce bâtiment dans le cadre de la maîtrise de consommation d'énergie.

Les demandes de subventions ont été adressées au Conseil Général et à la Préfecture qui ont donné leur accord pour participer au projet courant avril 2009 : 25% de la dépense HT au

titre de la DGE 2009 et 35% pour le Conseil Général.

Le 6 mai 2009, le Conseil Municipal a désigné M. Jean-Marc Hen, Architecte, pour assurer une mission d'assistance au Maître d'ouvrage, c'està-dire qu'il a assisté la Mairie dans toutes les démarches administratives d'un Marché public, de l'avis d'appel public à la concurrence, à la signature avec les entreprises retenues.

Le lot  $n^{\circ}$  1 : Menuiseries aluminium et le lot  $n^{\circ}$  2 : Plâtrerie /Faux plafonds ont été réalisés par l'entreprise Sarl Jérôme Victor.

Le lot n° 3 : Peinture, a été réalisé par l'entreprise Philippe Leymat.

Le lot n° 4: Electricité/Chauffage, a été réalisé par l'entreprise Bruno Aussignac.

Le coût total des travaux s'élève à : 107 859,75€ TTC.

L'inauguration se déroulera le 10 janvier. À cette occasion, le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population.

#### Les travaux de la nouvelle station d'épuration



Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration ont démarré le 16 juillet 2009 sur la parcelle D n° 414, parcelle achetée à M. Jean-Louis Masson par le Syndicat des eaux du Sud du Lot.

Les travaux, qui avaient été retardés pour cause de triton palmé (voir le dernier Petit Journal d'Hautefage), ont été divisés en deux lots :

Lot 1: Canalisation de transfert des

BREUILH de Bruges (33).

Le traitement adapté est de type « filtres plantés de roseaux », qui est une technologie végétale respectueuse de l'environnement

Le système d'épuration par filtres plantés de roseaux se classe parmi les filières de traitement biologique à cultures fixées sur supports fins rapportés (gravier, sable) et alimentés à l'air libre. Le massif filtrant est d'environ 80 cm dont 50 cm de gravier, 10 cm de matériaux plus gros pour séparation et 15 à 20 cm de couche draînante. L'alimentation des filtres se fait en quatre points (au moins) pour une bonne répartition des effluents sur le massif filtrant.

À la sortie de ce premier étage, les eaux sont récupérées et envoyées dans un deuxième auget (siphon auto-amorçant) qui alimente de façon séquentielle les deux filtres plantés de roseaux du deuxième étage. La superficie de filtration de ce deuxième étage est de 280 m2.

À la sortie des filtres, les eaux sont récupérées et dirigées vers un canal débitmètrique (qui mesure le débit). En sortie du canal de comptage, les effluents traités sont dirigés vers le milieu récepteur

L'atout principal de la filière « filtres plantés de roseaux » est qu'elle ne génère que très peu de boues. Ces boues séchées et stabilisées sont très faciles à évacuer. En outre, cette filière offre un fonctionnement relativement simple avec peu ou pas d'équipements électromécaniques. Cette Station d'épuration a été mise en service le 21 octobre 2009.



effluents et chemin d'accès, a été confié à l'entreprise SAINCRY de Pont-du-Casse

Lot 2: Unité de traitement des eaux usées, a été confié à l'entreprise DU-

#### Description de la filière

Le premier étage est composé de trois filtres plantés de roseaux. La surface de filtration est de 420 m2.

#### Les déchets ménagers

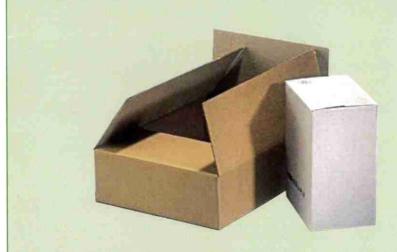


Depuis 1999, la Communauté de Communes a mis en sélective place la collecte emballages ménagers recyclables, mais aussi des magazines, des journaux et du verre. Pour faciliter cette collecte, La CCCPA, dans chaque commune, a installé des points de collecte pour les apports volontaires. Le but étant naturellement, comme chaque fois, de protéger l'environnement. Pour ce faire, il est impératif de respecter ces points de collecte et de s'en servir à bon escient.

Toutefois, grâce à ces points,

nous avons évité d'enfouir des tonnes de déchets (verres, emballages papiers, etc.), mais nous sommes encore loin des objectifs fixés et surtout loin de ce que font les habitants d'autres Communautés du département. Faute de volontarisme de la part de nos concitoyens, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères risque de grimper singulièrement.

Ainsi, il est fréquent de trouver dans les sacs poubelles «traditionnels » des emballages plastique ou des bouteilles en verre. Même chose pour les cartons



d'emballage qui doivent exclusivement être jetés dans la benne à cartons de la déchetterie. Le non-respect des contenus des sacs entraîne un refus de ces sacs et pour la CCCPA une augmentation de coût puisque nous devons les livrer chez le recycleur, puis les reprendre pour cause de refus et les transporter de nouveau à l'enfouissement : ce qui augmente considérablement nos coûts de traitement et par conséquent vos impôts.

En outre, s'agissant des cartons, Véolia, l'entreprise qui collecte les déchets ménagers, ne collectera plus les cartons et les laissera devant chez vous. Ce qui pourrait entraîner des sanctions pour ceux qui ne respectent pas les règles.

S'agissant enfin de la déchetterie, il faut savoir qu'elle ne peut recevoir que ce qui est recyclable, mais elle ne peut en aucun cas stocker des déchets qui ne peuvent être traités. Le gardien est à votre disposition pour vous fournir toutes les indications. Mais s'il refuse tel ou tel déchet, c'est que les règlements le lui imposent. Il est donc inutile de l'agresser.

#### En bref

#### Donation Bergogné

Natif du Village, Olivier Bergogné, bien connu de la population, est décédé à Hautefage sans héritier. Il a fait don (devant un notaire) de la totalité de ses biens à la ville d'Hautefage, autrement dit à la mairie.

Grâce à ce don, la ville possède désormais sept hectares de terrains (dont 3,5 lotissables) et 1300 m2 de terrain près de l'école. La grange-étable d'Olivier Bergogné, située dans le bourg, sera transformée en bâtiment communal où seront installés les ateliers municipaux et des WC publics.

#### Secrétariat mairie

Compte tenu de l'augmentation de la population et du surcroît de travail qu'il en résulte, Mme Rachel Castex a été recrutée le 1<sup>er</sup> juin 2009 sur une durée hebdomadaire de 9 heures.

#### «Ensemble pour nos écoles»

L'Association de Parents d'Elèves d'Auradou et d'Hautefage-la-Tour, créée en avril dernier et qui a commencé l'année scolaire sur les chapeaux de roue avec bourse aux vêtements, atelier de poterie et atelier de décoration des villages, vous communique sa programmation pour 2010 :

#### Carnaval:

Le samedi 20 mars (après accord des mairies) avec, en février-mars des ateliers avec les familles, pour la confection de mini-chars.

#### Kermesse des écoles

Le samedi 5 juin (après confirmation) sur l'école d'Auradou.

#### La journée de la famille.

Il est proposé d'organiser, début juillet 2010, un pique nique géant avec les familles et les habitants des deux communes.

# Vite dit, vite

#### Chiens dangereux

Tout le monde connaît les méfaits des chiens dangereux. Ils sont classés dans deux catégories :

- 1ère catégorie qui regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, par exemple les Pitbulls,



chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu.

- 2ème catégorie qui regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple l'American Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Enapplication de la loi du 20/06/2008, il est désormais obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie d'obtenir un permis de détention délivré par la Mairie avant le 31 décembre 2009. Les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie devront donc fournir à la mairie les pièces habituelles, mais aussi une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire, renouvelée à intervalles réguliers (1,2 ou 3 ans) selon la dangerosité du chien.

Il faut aussi une attestation d'aptitude du maître, délivrée par un formateur habilité et agréé par le préfet, à l'issue d'une formation de 7 heures. Les propriétaires de chiens de 1ère ou 2ème catégorie non titulaires du permis de détention au 1er janvier 2010 s'exposent à des sanctions allant iusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie du chien.

#### Cambriolages

Ne sovez plus cambriolables. Sept cambriolages sur dix sont réalisés dans la journée. Il convient donc de fermer toutes les portes à clef, de fermer aussi les volets et d'être prudent à l'égard de tout le monde : les cambrioleurs profitent de la moindre absence - cinq minutes leur suffisent - et ils se font souvent passer pour des représentants, des agents d'EDF, de l'Eau, etc...



Il ne faut jamais faire figurer son nom et son adresse sur un porteclef: si vous perdez vos clés, le voleur aura votre adresse. Une chaîne de sécurité à la porte d'entrée est indispensable. Votre maison doit toujours sembler habitée, d'où la nécessité de faire relever votre courrier en cas d'absence. Enfin, ne mettez jamais la clef sous un paillasson ou dans un pot de fleur.

#### Décès

Mi-juillet 2009, notre Curé est décédé. Vous connaissiez tous l'Abbé Herman, vous savez tous quel genre d'homme il était : attentif au sort des autres, généreux, patient et passionné tout à la fois.

Discrètement et avec courage, il s'efforçait de servir le mieux possible ses paroissiens et au-delà ses concitoyens, dans l'accomplissement de sa vocation sacerdotale. Courant 2010, il sera apposé une plaque souvenir dans l'église Notre-Dame.

#### Démographie

#### Naissances:

**COULONGES Eva** 14 octobre 2009

**EL GUENAOUI Inès** 

8 octobre 2009

**GRAFEILLE Shanna** 

4 octobre 2009

LAFON Léa

15 février 2009

LAGLEYSE Louane

7 mai 2009

LAMIAUX Océane

16 mars 2009

**POUZOLLES Emma** 

15 avril 2009

**VERON** Evan

22 février 2009

#### Mariages:

Francis Det TORRE LENGLET Véronique 21 mars 2009 FERNANDEZ Jérôme et MOLA Marie-Hélène 6 juin 2009 RUANES Patrick et

**TOUGERON** Annie

et

6 juin 2009

Stéphane SAMMUT **FERREIRA Emmanuelle** 

27 juin 2009

et ZANELLA Jérôme **BLANCUZZI** Laëtitia

5 septembre 2009

#### Décès:

**CONORT Roger** 

22 février 2009

**MASSON Louis** 

9 janvier 2009

PONS Aricie veuve GALTIE

3 octobre 2009

VIALARET Aurélie

15 septembre 2009

Le Petit Journal d'Hautefage La Tour Directeur de Publication **Guy Victor** Conception, rédaction, réalisation **EDITO** 05 53 67 04 00 Imprimé en Mairie

# Les artisans et commerçants de la commune



#### ALIMENTATION - RESTAURATION

Epicerie au P'tit Bonheur - Sylvie Jeannot - Pièce de Hautefage - Tél: 05 53 01 29 69 Boulangerie - Fabien Vuilleumier - Le bourg - Tél: 05 53 49 30 37

#### AGRICULTURE



Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol - Labarbie - Tél: 05 53 41 49 59 Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Lebot - Rte d'Auradou Lascouette - Tél: 05 53 49 31 13 Travaux agricoles et travaux publics - Sarl J-P Branquet - Laurespic - Tél: 05 53 49 30 23 Terrassements travaux publics et agricoles. Sarl Tapp – Bernou Jean-Pierre - Mazet -Tél: 05 53 49 31 42 - Port.: 06 74 39 41 95

#### BÂTIMENT



Installation chauffage - Bruno Aussignac - Labarbie - Tél: 06 70 80 96 40 et 05 53 49 08 92 Bâtiment - EMJ - Bonneval - Tél: 05 53 49 32 49 Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses - Port. :06 83 11 01 16

Tél.: 05 53 49 46 52

Peinture Bâtiment – Philippe Leymat - Bertrand - Tél: 05 53 40 99 14 Plomberie Zinguerie- Electricité - Jean-Claude Tolat Piquepoule- Tél: 05 53 41 42 93 Dépannage et installation électricité- Chauffage - Plomberie - Jean-Claude Lacombe - Lotissement Labau - Tél: 06 85 91 96 06 et 05 53 49 14 19 Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - Au Boug - 05 53 49 34 46 Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62 Renov-Action - Maçon-charpentier - Mandreau - Manuel Fernandez - 05 53 40 63 46 Carreleur - Alain Zavan - Pièces d'Hautefage - 05 53 40 81 01



#### MÉCANIQUE- TÔLERIE

Mécanicien - Serge Richaud - le bourg - Tél: 05 53 49 30 84 Carosserie-Tolerie - Gérald Montmarty- Le bourg - Tél: 05 53 36 66 64

#### SANTÉ



Infirmière – Danielle Sonilhac – le bourg – Tél : 06 80 30 33 40 et 05 53 49 30 75





## La vie des associations

#### SYNDICAT D'INITIATIVE -COMITÉ DES FÊTES

Président : André Berdinelle

Tél: 05 53 41 43 45

Vide-Grenier - Repas champêtre - Championnat de France

de course de côte motos toutes catégories.

#### LOUS ESCARABILLATS

(Ouvert à tous)

Présidente :

Michèle Berdinelle Tél: 05 53 41 43 45

17 mai : repas annuel

- jeu de scrabble : le mercredi à 14 heures en hiver et à 14h30 en été - le premier jeudi du mois, réunion avec

loto et goûter.



#### SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE »



Président : Jean-Louis Masson

Tél: 05 53 49 31 03

Banquet annuel : le dimanche 25 Avril, salle des Fêtes d'Hautefage . Soirée chasse animée par un orchestre le samedi 20 février.

#### ECOLE AURADOU - HAUTEFAGE

Association des Parents d'Élèves Présidente : Peggy Liénard 05 53 40 94 73



Le loto des écoles aura lieu à la salle des fêtes d'Hautefage le 30 janvier 2010.

#### ASSOCIATION DES CHEMINS DE CAMPAGNE

Président : Jean-Paul Dumas

Tél: 06 80 55 19 57

6 juin ; Rallye pédestre et équestre.

Cette association a pour objectif la mise en valeur des

chemins ruraux.

#### Services Pratiques Urgences

Samu: 15

Pompiers: 18 Portable: 112

Gendarmerie: 17

Hôpital Villeneuve: 05 53 40 53 40 53 40 53 90 05 53 01 80 80

Centre anti-poison: 05 61 49 33 33

Gendarmerie Penne: 05 53 49 64 25

#### MAIRIE:

Ouverture : Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14 à 18h

Fermée le lundi et le mercredi après midi. Tél: 05 53 49 31 20 - Fax: 05 53 71 08 38 e-mail: communehautefagelatour@wanadoo.fr

Site: www.hautefage-la-tour.com

Ecole maternelle et primaire Georges Brassens:

05 53 49 30 60

Ecole primaire Auradou: 05 53 41 30 59

#### AGENCE POSTALE:

Hautefage: 05 53 49 31 00

Lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

Samedi 9h30 - 11h30.

Penne d'Agenais: 05 53 41 23 54

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

Mercredi:

de 9h à 12h

#### CANTINE ET GARDERIE:

Tarif cantine: inchangé depuis la rentrée 2008/2009:

carte (16 repas) 28,80€ soit 1,80€ le repas. Tarif garderie : à compter du 04/11/2009 :

1,50 € de l'heure pour 1 enfant 2,30 € de l'heure pour 2 enfants 3,00 € de l'heure pour 3 enfants

#### CENTRE AÉRÉ:

#### à Penne d'Agenais à Ferrié:

Les horaires d'accueil vont de :

7h30 à 9h30 le matin, de 13h à 14h30 l'après midi et de 17h à 18h30 en soirée.

Le Centre de Loisirs assure une permanence le lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 17 h

Téléphone du centre aéré à Ferrié:

05 53 41 34 05 ou 06 84 36 26 06

Service de car:

Station service de Hautefage: 8h22 et17h42

N'hésitez pas à confier vos enfants au service de

ramassage, car sinon il risque d'être supprimé.

#### AIDE À DOMICILE :

A.D.M.R: Laroque: 05 53 66 19 79 -

St Sylvestre: 05 53 41 35 61

A.S.S.A.D: Saint-Sylvestre: 05 53 41 74 84

Laroque: 05 53 95 95 88

Portage de repas - ASPAM - Montaigu de Quercy

Tél 05 63 39 96 07

#### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (gratuit):

05 53 71 16 91, lundi, mardi, vendredi matin de 9h30 à 12h à Penne d'Agenais, Ferrié route de la Gare.